

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



REGION DE GENDARMERIE  
DE BASSE-NORMANDIE

**Groupement de l'Orne**  
Service affaires immobilières

Alençon, le 8 novembre 2006

N°1112/GROUPGENDEP61.AI

Le colonel **Abauzit**, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Orne

à

la société 2AD  
monsieur Rougier, Philippe  
voie 810  
14 200 – Hérouville-Saint Clair

**O B J E T** : **Groupement de l'Orne (61)** – casernes de gendarmerie, installations de système d'alarme sur les chambres fortes.

Au début de l'année 2004, afin d'assurer la protection des chambres fortes situées dans les différentes casernes du groupement de gendarmerie départementale de l'Orne, en collaboration avec le chef de mon service des affaires immobilières, vous avez réalisé une étude portant sur l'installation d'alarmes nouvelle génération (SPECTRA système Paradox) reliées au C.O.R.G. d'Alençon via le réseau téléphonique et une baie de réception.

En effet, auparavant protégé par un simple système de protection incendie de type SICLI, ce système était devenu inactif à l'issue du remplacement des TELIC par les autocoms fin 2003.

A ce jour, sur les trente-sept casernes que compte le groupement de l'Orne, trente-deux sont protégées et reliées au C.O.R.G. d'Alençon. Ces installations ont été à 85 % financées par les propriétaires à la demande de la gendarmerie.

Après deux ans de fonctionnement, ce mode de protection donne entière satisfaction. Je tiens à vous remercier pour le sérieux et le professionnalisme dont vous avez fait preuve dans l'installation de ces équipements et dans le service après vente.

Je vous prie de recevoir, monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

- *Copie* :

Général, commandant la région de gendarmerie  
de Basse-Normandie,  
Bureau infrastructure et équipements,  
Section des affaires immobilières à **Caen**.